

Lançon

le trait d'union

Provence

11 / mai 2021

Chères Lançonaises, chers Lançonais,

Nos plannings, notre travail, n'en finissent pas d'être perturbés par cette crise qui rythme en yoyo, bien malgré nous, notre quotidien depuis plus d'un an.

A peine commencées, mes rencontres de quartier ont du être reportées ; le rendez-vous du secteur des Pinèdes, initialement prévu le 17 avril, se déroulera en mai, si tout va bien

Les associations gardent leur bel optimisme, malgré le report de plusieurs de leurs manifestations ; leurs projets sont prêts à resurgir dès la prochaine éclaircie.

Pour répondre à la demande du gouvernement, l'organisation administrative s'est adaptée, avec le renforcement, pour le personnel qui pouvait en bénéficier, du télétravail par rotation de façon à garantir la bonne continuité du service public.

Comme annoncé le mois dernier, ce numéro vous présente en détail le budget voté le 1er avril lors du dernier Conseil municipal, avec la même volonté de : ne pas augmenter vos impôts ; assurer une ferme maîtrise des dépenses ; poursuivre les projets engagés.

Mes visites en Préfecture garantissent le suivi des gros dossiers de notre commune, notamment celui de l'habitat social, pour lequel je vous présenterai la nouvelle directive prise par la commune. Le dernier contrat de

mixité sociale est arrivé à son terme et j'ai informé M. le Préfet que la commune sortait de ce dispositif ; je ne signerai pas de nouveau contrat de mixité sociale.

Ce mois-ci, la municipalité est aux côtés des agriculteurs pour leur apporter soutien après l'épisode de gel qu'a connu le département ; un recensement des dégâts permettra d'obtenir des services préfectoraux la reconnaissance du caractère de calamité agricole. Solidarité et bien-vivre ensemble restent mon credo.

Julie Arias,
Maire de Lançon-Provence



Editouriau

Cari Lançounnèsò, cari Lançounnès.

Nósti prougramacioun, noste travail, noun sacabon d'èstre destourba pèr aquesto crise que ritme en iò-iò, bèn maugrat nous, noste quoutidian despièi mai d'uno annado.

Just coumenca, mi rescontre di cantoun, an degu èstre remanda; lou rendes-vous dóu seitour di Pinèdo, previst pèr lou 17 abriéu, se debanara en mai, se tout vai bèn.

Lis associacioun gardon si bèu óutimisme, maugrat lou remandamen de mai que d'uno manifestacioun; si proujet soun lèst à repareisse tre lou tèms sara mai bèu.

Pèr respondre à la demando dóu gouvèr, l'ourganisacioun administrativo s'es bèn afa emè la renfoursuro pèr lou persounau que poudié en prouficha dóu teletravail pèr routacioun, de biais à countiouna la bono seguida dóu servico publi.

Coume anuncia lou mes passa, aquest numerò vous presento en detai lou buget vouta lou proumié de abriéu dins lou darrié counsèu municipau, emé la meme voulounta de: pas aumenta vòstis impost; assegura uno femo mestrio di despenço; perseguir li proujèt engaja.

Mi visito en Prefecturo cauciounnon la seguida di gros doursié de nosto coumuno, coume aquéu de la tengudo souçiau, pèr lou quau vous detaiurai la nouvelo directivo preso pèr la coumuno. Lou darrié countrat de mesclo souçialo es arriba à la fin de soun escourregudo e ai infourma M. lou Prefèt que la coumuno sourtié d'aquest dispousitié. Signarai pas lou nouvèu countrat de mesclo souçialo.

Aquest mes, la municipalita es au cousta dis agricultour pèr lis adurre sousten après l'episòdi de bando dins tout lou departamen, pèr un recensamen dis auvari enfin d'agué di servico prefectourau la recouneissenço dóu caractere de mal-astre agricole.

Soulidarita e bèn vièure ensen, reston moun credo.

Julie Arias,
Conce de Lançon-Provenço

Tèste revira au prouvençau pèr Miquèu Laurent de l'escolo de prouvençau dis amis du vieux Lançon

EDITO



Mairie de Lançon-Provence



@mairielanconprovence



Mairie de Lançon-Provence

Rencontre de quartier



L'actualité changeante contrarie nos plannings, à plus ou moins long terme; en conséquence, la date du rendez-vous mensuel de quartier n'est pas fixée au moment du bouclage de ce bulletin.

La rencontre avec les habitants du secteur des Pinèdes, qui n'a pu se tenir le samedi 17 avril dernier, devrait pouvoir se concrétiser ce mois-ci.

Nous vous invitons à consulter régulièrement nos supports de communication dématérialisés (site Web, Facebook, Centolive, panneaux lumineux), afin de prendre connaissance de ce prochain rendez-vous dès que les mesures gouvernementales assouplies nous l'autoriseront.

Adoption du budget primitif 2021

Le budget primitif retraçant l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année, voté le 1er avril dernier, est d'un montant total de

24 915 562 €

1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 12 927 571 €, dont



CHARGES DE PERSONNEL :

7 160 000 € : 64,4%
En baisse de 0,6 %



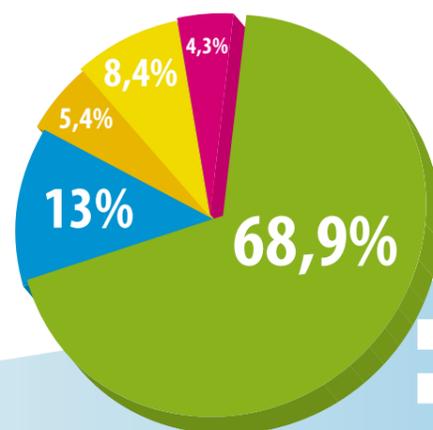
CHARGES COURANTES :

3 463 000 € : 30,2%
En baisse de 1%

- > Pénalité relative à la loi SRU (logements sociaux) : 161 406 €
- > Subventions aux associations + CCAS + autres organismes : 535 148 €
- > Charges financières (dont intérêts d'emprunts) : 152 981 €

Recettes de fonctionnement : 12 927 571 €, dont

- Impôts et taxes : 8 418 889 € : 68,9%
- Dotations et participations : 1 596 552 € : 13%
- Produits des services du domaine : 1 030 100 € : 5,4%
- Excédent de fonctionnement : 662 770 € : 8,4%
- Locations immobilières : 526 450 € : 4,3%



Sommaire

- Budget 2021..... p.1 et 2
- Vie Municipale..... p.3 et 4
- Vie économique..... p.5 et 6 et sociale
- Vie locale..... p.7
- Agenda et Etat civil..... p.8



Adoption du budget primitif 2021



LES IMPÔTS ET TAXES :

0% d'augmentation
des taux communaux en 2021

- > **Taxe foncière sur le bâti** : 41,30%
(Taux communal : 26,25% + taux départemental : 15,05%)
- > **Taxe foncière sur le non bâti** : 90,12%
- > **Le produit fiscal** attendu pour 2021 s'élève à **4 665 317 €**
- > **L'attribution de compensation** s'élève à **2 816 312 €**
(même montant que 2020)

LES DOTATIONS DE L'ETAT :

- > **Montants provisoires, non notifiés** : 570 504 €
 - > **Dotations globale forfaitaire** : 330 000 €
 - > **Dotations de solidarité rurale** : 135 504 €
 - > **Dotations nationale de péréquation** : 105 000 €
- Soit une **perte** estimée de **24 171 €** par rapport à 2020

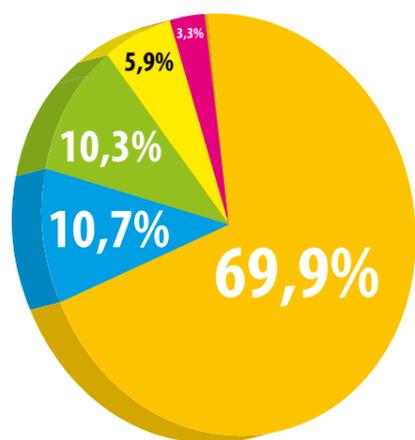
Infos+

- Les charges courantes :
entretien des bâtiments communaux, écoles, crèches, consommables ...
- Les produits des services du domaine : **redevance d'occupation du domaine public, régie scolaire, crèches, cantines, périscolaire ...**



2 SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 11 987 913 €, dont



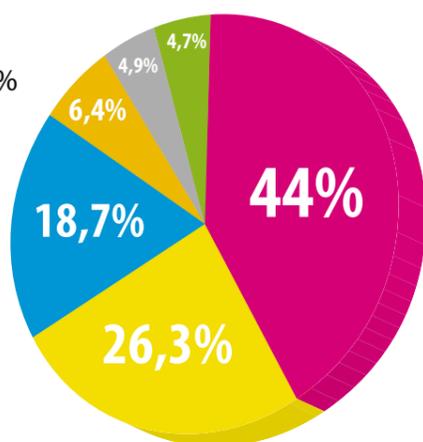
- **Travaux et constructions** : 7 776 417 € : 69,9 %
- **Déficit reporté** : 1 118 943 € : 10,7%
- **Acquisitions et travaux** : 1 145 091 € : 10,3%
- **Remboursement du capital des emprunts** : 655 815 € : 5,9%
- **Subventions d'équipements** : 363 955 € : 3,3%

Infos+

- Les dépenses d'investissement :
aménagement de l'entrée de ville nord, construction du gymnase et de sa plaine sportive, acquisition de mobilier, extension du réfectoire de l'école des Pinèdes, mise en place de la signalétique, travaux dans les bâtiments municipaux, travaux de voiries ...

Recettes d'investissement : 11 987 991 €, dont

- **Subventions Conseil Départemental** : 4 442 158 € : 44%
 - **Affectation du résultat** : 2 235 474 € : 26,3%
 - **Emprunt** : 1 585 330 € : 18,7%
 - **Fonds de compensation de la TVA** : 544 000 € : 6,4%
 - **Subvention Région pour gymnase** : 412 922 € : 4,9%
 - **Cessions d'immobilisation** : 400 000 € : 4,7%
- > **Remboursement Métropole et CD13** : 450 623 €



DANS SES GRANDES LIGNES

Le **budget 2021** s'articule autour de **3 axes** principaux :

- > **la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement** (charges courantes et dépenses de personnel) tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- > **la finalisation du programme d'investissement des grands travaux en cours** (construction du gymnase et du collège et aménagement de l'entrée de ville)
- > **la mobilisation des subventions** auprès du Département et de la Région chaque fois qu'il est possible

A RETENIR

- > **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées** : optimisation des contrats ; recours à un emprunt rendu nécessaire suite au retard de vente d'un terrain à Sibourg
- > **Un suivi rigoureux** des subventions Etat, Région et Département
- > **Un équilibre** obtenu en maintenant les taux des contribu-

tions directes (foncier bâti et non bâti) au même niveau que les années précédentes et ce malgré la suppression de la taxe d'habitation.

- > **La poursuite du programme d'investissement avec les grands travaux** : construction du gymnase et entrée de ville (qui absorbent toute la capacité de financement)



Vie Municipale



Gel des cultures

Suite à l'épisode de gel qui a touché l'ensemble de l'hexagone le mois dernier, la commune s'est rapprochée de ses exploitants sinistrés afin de leur apporter son soutien.



Par le biais de son service attractivité du territoire, elle a procédé au recensement des surfaces impactées et des dégâts rattachés, afin de pouvoir adresser à la Préfecture une demande de reconnaissance de calamité agricole.

Il s'agit là d'une première étape de la procédure, qui permettra de déclencher les mécanismes d'accompagnement sur l'ensemble du territoire et pour toutes les productions sinistrées.

Info + : service attractivité du territoire : Espace Marcel Pagnol ; attractivite@lancon-provence.fr ; 06 72 07 44 63



Visite de terrain pour le Maire J.Arias, le Député J.M. Zulesi et les adjoints O.Denis, J.L.Donadio

Commémoration du 8 mai

En application des mesures sanitaires gouvernementales et préfectorales, la commémoration de l'anniversaire qui marque la fin de la deuxième guerre mondiale se tiendra cette année encore sans public et sans défilé.

Dans le respect du nombre de personnes autorisées, Madame le Maire, quelques élus et les présidents des associations du monde patriotique se rendront au monument aux morts du cimetière pour la traditionnelle cérémonie d'hommage.



Petite histoire (de France)

La loi du 7 mai 1946 prévoit une commémoration le 8 mai de chaque année, et les associations d'anciens combattants réclament ce jour férié et chômé. La loi du 20 mars 1953 le déclare férié mais non chômé. Sous sa présidence, le Général De Gaulle supprime ce caractère férié par décret le 11 avril 1959.

En 1975, Valéry Giscard d'Estaing, dans une volonté européenne d'un avenir pacifique, supprime toute commémoration, suscitant un tollé de la part des associations patriotiques. Elle sera rétablie, et le jour du 8 mai déclaré férié, par François Mitterrand le 2 octobre 1981.

Libre Expression

Parole partagée pour le bien commun RD113 et ses corollaires Apprenant l'existence de cet espace réservé aux villageois(es), nous nous permettons d'en faire usage. Voici quelques observations à partager avec vous. Le titre oriente l'objet de cet article : notre préoccupation grandissante liée aux nuisances quotidiennes de ladite route, dues à l'augmentation du nombre des usagers. 25 000 véhicules/jour, toutes catégories, circulent sur cette route départementale induisant de fait des gênes d'ordre : sonore, d'insécurité, de pollution. Un dossier complet, détaillé a été envoyé au Département

dans un esprit de solidarité participative. Un double dudit dossier a été remis à Madame le Maire, Julie ARIAS. Nous la remercions pour : sa promptitude à nous recevoir, son écoute attentive, son intérêt pour notre démarche citoyenne pour envisager ensemble un projet commun pour le futur aménagement de la RD113. J.M Envoyez-nous vos messages, témoignages à « la parole partagée pour le bien commun » de tous les Lançonnais(es) sur notre adresse mail : parole.lanconnaise@gmail.com

Le collectif Allez Lançon

Travaux et aménagements

SÉCURITÉ PIÉTONS

Le cheminement piétonnier situé derrière le parking de la crèche les Zébulons a été équipé



d'une sécurité renforcée avec la mise en place de bute-roues et d'un râtelier à vélos.



Réfection des voiries

RD 21



Du 19 au 23 avril, le Conseil Départemental 13 a fait procéder à la réfection de la chaussée, sur la portion de la route départementale 21 qui dessert le hameau des Baïsses. Les habitants ont été redirigés vers la D10 et la D 21 B.

RD 15

Le Département (CD13) procédera à une réfection des enrobés, du 3 au 5 mai, sur la RD 15, entre l'entrée de la zone des Sardenas et le rond-point des Grandes Bastides (Cornillon-Confoux) L'axe sera fermé à la circulation. Une déviation sera mise en place, par la D19 (vers Grans) et la D 70.

RÉFECTION DES NIDS DE POULE

Plusieurs voies de circulation ont bénéficié d'une réfection des nids de poule, le mois dernier.

Il s'agissait de réparer les ornières affectant la chaussée : chemin des Jardinières, route du stade, chemin du moulin, chemin du Vallon des Muets, chemin du Devenset, chemin de la Coulade, chemin de la Manche, chemin de Sabouillons, rue Jean Moulin, allée Caravaca, chemin de la Cadenière, chemin des Ratonneaux, chemin du Puits de l'Olivier, chemin du Coteau des Oiseaux.



Remplissage en enrobé projeté

Retrouvez la vidéo des travaux sur notre Facebook Mairie de Lançon-Provence



Compactage mécanique



Avant



Après

Une circulation en alternance a été mise en place pendant la durée des travaux.

Techniquement, c'est une méthode innovante et performante, moins polluante et moins coûteuse, qui a été adoptée par la municipalité, suite au travail d'investigation du directeur du centre technique, pour la réparation de ses voiries. L'enrobeur projeteur (Blow-

Patcher) est une microcentrale d'enrobé à émulsion de bitume, qui fabrique en un seul passage différents enrobés projetés en fonction des types de dégradations rencontrées. Cet outil polyvalent permet d'optimiser les quantités de matériaux utilisées et de réduire également les émissions de gaz CO2, tout en apportant un résultat rapide, précis et de grande qualité.

Réglementation des hébergements touristiques

Depuis 2012, la déclaration d'un meublé de tourisme, classé ou non, hors résidence principale, est obligatoire. Elle doit se faire en mairie auprès du service attractivité.

Infos + : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/conseils-strategie/meubles-de-tourisme>





Les chemins de randonnée



Le service Attractivité du territoire a sillonné pour vous tous les sentiers de randonnée de Lançon.

Christine et Isabelle ont pu repérer le balisage réalisé par la Fédération Française de Randonnée, afin de vous aider au mieux à préparer vos balades en colline.

N'hésitez pas à (re) découvrir les 6 itinéraires qui traversent nos grands espaces naturels, d'une longueur de 3,5 à 16,3 km, tous de niveau facile : la Vigie, Campagnole, Puits de Castillon, la Crête de Costelongue, la Borie et Coste Longue-Puits de Castillon.

Les topoguides correspondants sont téléchargeables sur le site de la mairie, dans la rubrique « tourisme-loisirs », mais aussi sur le site de la Fédération Française de Randonnée.

Attention ! l'accès aux massifs est réglementé pendant la saison estivale (lire réglementation ci-après).

Contact : Espace Marcel Pagnol, rue des Alpilles, téléphone : 04 13 29 02 00 ou 06 72 07 44 63



> Les futurs 7ème et 8ème

Dans le cadre du développement touristique de la commune et de son projet de signalétique globale, un sentier vigneron est en création en partenariat avec le Cellier des Coteaux de Lançon-Provence, la Fédération Des Caves Coopératives 13, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 13, l'Office de Tourisme de Salon-de-Provence, le Conseil Départemental 13, Provence Tourisme, les Amis du Vieux Lançon, les « godasses et sac à dos ».

Deux boucles sont prévues, avec deux niveaux de difficultés reconnues par les bénévoles du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 13 ; une courte qui traversera le village et une autre plus longue côté ouest. L'objectif est de permettre de mieux connaître un patrimoine local très riche, mais aussi de développer l'oénotourisme ainsi qu'une image plus verte de notre territoire.

Belle trouvaille !

Il y a quelques mois, un chasseur lançonnais a découvert une borie, oubliée depuis longtemps, au fond d'un valon discret de la commune.

La végétation abondante et impénétrable l'avait rendue invisible au regard des randonneurs. Un débroussaillage a été récemment effectué par une petite équipe des membres du Comité Communal Feux de Forêt, afin de remettre en valeur ce vestige ancien du patrimoine rural lançonnais.



Un grand merci à ces bénévoles du CCFF/RCSC pour leur travail qui donne une nouvelle

vie à ce témoin des traditions pastorales de notre territoire.

Promener son chien sans laisse dans les massifs forestiers ?

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener son chien non tenu en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin inclus.

Il est également interdit de laisser divaguer son chien dans les terres, cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Cette mesure vise à prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier, et à favoriser leur repeuplement pendant la période de reproduction. Un chien est considéré en état de divagation



s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, s'il se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel, dans tous les cas s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Cette interdiction ne s'applique pas au chien gardien de troupeau.

En cas de divagation susceptible d'entraîner la destruction d'oiseau ou de gibier, une contravention de 4ème classe s'applique, d'un montant de 135€ (Code de l'environnement, article L.173-7, et Code pénal, article 131-16).



Réglementation d'accès aux massifs forestiers

Durant l'été dans notre département, les conditions d'accès des personnes dans les massifs forestiers sont réglementées du 1er juin au 30 septembre, par arrêté préfectoral, et peuvent l'être par arrêté municipal.

Un service vocal vous permet de connaître quotidiennement les accès aux massifs forestiers, en composant le 0 811 20 13 13.

La préfecture des Bouches-du-Rhône met également un lien à disposition des randonneurs afin de les renseigner sur les conditions d'accès aux massifs en temps réel : www.bouches-du-rhone.gouv.fr ; www.myprovence.fr/enviedebalade

Les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile, dont les locaux se situent place Saint-Cyr, sont également à votre écoute : 04 90 42 70 99 ; ccff@lancon-provence.fr

Les massifs forestiers du département sont découpés géographiquement : les nôtres s'intitulent « colline de Lançon ».



Vie Economique & Sociale



Jobs saisonniers

7ème édition ... information collective différée !

En raison de la situation particulière que nous traversons et qui impacte l'ensemble de nos partenaires, nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité de nous projeter sur le lancement de ce rendez-vous annuel à destination des 18 ans et plus.

Dès que nos partenaires nous communiqueront leurs besoins, nous assurerons aussitôt un relais des offres d'emploi sur notre page Facebook et le site mairie.

Le service attractivité du territoire reste à votre disposition au **04 13 29 02 00** et par email : attractivite@lancon-provence.fr



Vos marchés



> **Mardi matin**, de 8h à 12h30, place du Champ de Mars

Retrouvez tous les produits frais dont vous avez besoin : fruits, légumes, viandes, poissons, fromages, charcuteries, œufs, ... mais aussi plats cuisinés, plantes et fleurs ...

> **Samedi matin**, de 9h à 12h, place du Champ de Mars

Le petit marché producteurs, avec vos produits frais en circuit court, ainsi qu'une nouveauté depuis février : un stand « saveurs du monde » (spécialités marocaines, asiatiques, italiennes, espagnoles, mexicaines, vietnamiennes, réunionnaises ...)

> **Les samedis et dimanches matin** est présent également un food truck poulets rôtis



Actu Emploi & Formation



> Chaque jeudi, les offres d'emplois et formations de Mission Locale et du Pôle Emploi sont reliées sur la page Facebook de la mairie.

> Les permanences de Mission Locale reprennent, le 3ème mardi de chaque mois, de 14h à 16h30; celles de Pôle Emploi le 3ème jeudi de chaque mois de 8h30 à 12h, à l'Espace Marcel Pagnol.

Pour un rendez-vous avec un conseiller :

* **Mission Locale du Pays Salonais** : www.facebook.com/mlpayssalonais ; www.ml-salon.org/ ; 04 90 56 28 21 ; contact@ml-salon.fr

* **Pôle emploi Salon-de-Provence** : www.facebook.com/PoleemploiSalondeProvence ; www.pole-emploi-paca.fr/ ; 3949



Sauve ton resto

Lançon s'est associée au Département, à la Métropole et à Provence Tourisme, dans le cadre de l'opération « Sauve ton resto ».

Cet évènement qui a eu lieu le samedi 10 avril, sur la place du Champ de Mars pendant le petit marché producteurs, a rencontré un vif succès.

Le chef du restaurant le Clos des Oliviers a concocté des plats savoureux tels pieds paquets, brochettes de Saint-Jacques au chorizo ou encore burger au foie gras.

Les réservations ont été nombreuses et les clients ont pu faire le plein de bons produits locaux.



AIX
MARSEILLE
PROVENCE

DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU-RHÔNE

PROVENCE
TOURISME



Votre actu (nouveaux) commerces

Nouveau



Les heures d'ouverture fournies par nos commerçants sont celles appliquées en situation normale ; elles sont soumises aux directives gouvernementales et/ou préfectorales liées au Covid.



› Maître Sophie Quillet, **avocate**,
chez Louise Coworking, 5 rue Nostradamus
du lundi au vendredi, 9h/12h - 14h/18h ;
06 31 67 59 44 (sur rendez-vous)
maitrequillet@gmail.com ;
<https://www.monavocatperso.com>



› Clément Jobard et Anthony Vivien,
audioprothésistes
Centre de correction auditive,
rue Auguste Cavalier
du lundi au vendredi, 9h/12h - 14h/18h,
sur rendez-vous au 04 91 36 23 57
Déplacement possible directement
à domicile

› Claudia Pomian, **chirurgien-dentiste**,
cabinet des docteurs Alarçon et Jaumard,
5 lot Saint-Roch
lundi, mercredi, jeudi et vendredi, 9h/13h -
14h/18h - 04 90 42 86 97 (sur rendez-vous)
<https://www.docavenue.com/.../chirurgien.../pomian-claudia>



› Wheelers automobile, **réparation auto**,
Campagne Seyssaux, route de Coudoux, Sibourg
Du lundi au vendredi, 8h/20h, samedi et
dimanche pour ambulances et taxis
07 50 39 91 15 ; wheelersauto13@gmail.com ;
<https://www.facebook.com/wheelers.automobile>



› Cathy Panico, **praticienne en hypnose**,
PNL, coaching et psychothérapie
(spécialisée dans la gestion des addictions),
consultations en cabinet, à domicile ou à
distance
du lundi au samedi, 8h/20h ; 06 61 21 37 15 ;
cathypnose.pnl@gmail.com ;
<https://www.cathypnose-pnl.com>



› MC Services 13, **aménagement d'intérieur
et d'espaces verts**,
Saint-Symphorien, route de Coudoux
Du lundi au dimanche, 8h/20h ;
06 31 99 41 10 ; mc_services13@yahoo.com
<https://www.facebook.com/Mc-services-13-108337757867320>

› Valentine Armand, **couturière**,
73 chemin des Ratonneaux (1er étage) ;
retouches, ateliers enfants et adultes,
point 'mondial relai'
du lundi au vendredi, 9h/12h - 14h/17h, le
samedi sur rendez-vous ; 06 58 11 11 98 ;
contact@valentine-couture.com ;
<https://www.valentine-couture.com/>



› Les jardins de Florence, **showroom,
aménagement de jardin**, RD 113
Du lundi au vendredi, 10h/19h,
le samedi 9h/19h ; 06 66 81 60 62 ;
lesjardinsdeflorence13@gmail.com ;
www.lesjardinsdeflo.fr



› Emilie Zicaro, **coaching et
formation professionnelle**
Cabinet neuftroisquarts, 138 boulevard
des Chênes, Val de Sibourg,
du lundi au vendredi, 9h/19h, et le samedi
matin, sur rendez-vous ou en visio
www.neuftroisquarts.fr ; 06 12 17 84 54



› Pizza Louna,
parking face à l'école des Pinèdes
du mardi au dimanche, 17h/22h (19h
couvre-feu) Livraison gratuite sur Lançon,
06 41 03 53 67

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS LANÇONNAIS SUR L'ANNUAIRE ÉCONOMIQUE DU SITE WEB MAIRIE, ONGLET VIE ÉCONOMIQUE

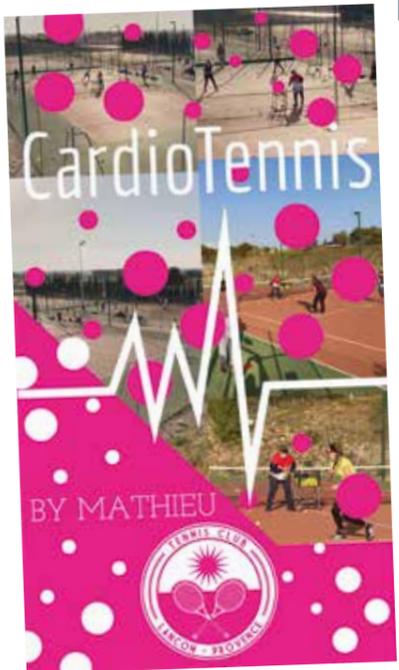
Lançon-Provence.fr



Vie Locale



Ça bouge au Tennis Club !



Les activités se poursuivent au TC Lançon. Enfants et adultes s'adonnent à leur sport même si les compétitions restent suspendues.

Nouveauté : le cardio-tennis by Mathieu
Sous l'impulsion de Mathieu dans le cadre de son projet de formation sur le thème du tennis féminin, une nouvelle activité a vu le jour : le cardio-tennis. Fort du succès rencontré pour ces sessions ouvertes aux novices, l'idée fait son chemin pour proposer des nouveautés pour la rentrée prochaine... À suivre

Stages Vincent Vignal pour enfants et jeunes adolescents

Un rayon de soleil vient égayer le quotidien de la jeunesse pendant les vacances : les stages reviennent en juillet. Une nouvelle toujours accueillie avec joie par les enfants. Renseignements auprès de Vincent : 06 22 81 04 85

Matchs libres
Récompensé l'année dernière par la FFT pour le nombre de matchs libres organisés, le TC Lançon continue sur sa lancée depuis le début de la saison. Ces matchs permettent aux enfants ainsi qu'aux adultes de 4ème série de se mettre en condition de matchs et d'apprendre les règles dans une ambiance conviviale.



Le TC Lançon solidaire

L'activité sportive est essentielle au développement et au bien-être des enfants et des adultes. La situation sanitaire ayant contraint la suspension de certaines activités, le TC Lançon a décidé d'ouvrir ses installations aux associations de la commune. Ainsi, le Lançon Sporting Club et le Lançon Fitness bénéficient de créneaux permettant de maintenir une partie de leurs activités. Notre volonté, le sport accessible à tous.

L'avenir

C'est aujourd'hui que se prépare demain. Les équipes du club, salariés et membres du bureau, préparent déjà la rentrée prochaine. De nouveaux projets sportifs et loisirs sont à l'étude afin de poursuivre l'évolution du club. Aux niveaux des installations, le projet d'amélioration de certains équipements est à l'étude.

Suivez notre actualité sur notre page Facebook.

Activité Physique Adaptée MISS 13

Cette nouvelle activité, destinée aux personnes de 60 ans et plus, proposée gratuitement par la Maison Intercommunale Sport Santé et annoncée en début d'année, a finalement pu démarrer le 25 mars dernier à l'Espace Marcel Pagnol.



Victime de son succès, ce programme s'est rapidement retrouvé avec une liste d'attente. Aussi, en accord avec la municipalité et le CCAS, un second créneau a pu être créé qui a débuté le 29 avril. Ainsi, ce sont deux cours d'activité physique adaptée qui ont lieu chaque jeudi, de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h. Limitée à 12 personnes pour assurer un suivi adapté, chaque séance est délivrée par un éducateur qualifié et diplômé.

Renseignements : Anne-Sophie Richard : 06 33 06 91 78 ; contact@miss-13.com

100 bougies à Villa Marie



Hortense Le Gars, née le 11 avril 1921, a fêté ses 100 ans à la Villa Marie, où elle réside depuis 3 ans.

Madame le Maire a marqué cet anniversaire exceptionnel avec un bouquet de fleurs et un diplôme souvenir.

Originaire de la région parisienne, Hortense a exercé le métier de bobineuse en câbles électriques. Elle est venue vivre à Lançon pour se rapprocher de sa famille; elle a eu un fils qui lui a donné 2 petits-enfants, et est fière à ce jour de compter 3 arrière-petits-enfants.



Don de sang

La collecte de sang du 12 avril dernier s'est finalement déroulée au gymnase du complexe sportif Marcel Pagnol, ce afin de respecter scrupuleusement les règles sanitaires de distanciation et pouvoir accueillir les 93 personnes qui se sont présentées (et inscrites préalablement). 82 poches ont été prélevées, dont 4 issues de nouveaux donneurs.



Visite du Maire et 1^{er} Adjoint



L'Amicale pour le don de sang bénévole, par la voix de son président Sauveur Cordone, remercie tous ces volontaires pour leur geste citoyen.

La prochaine collecte est programmée pour le lundi 21 juin, de 15h à 19h30, toujours sur préinscription.

APE Village

Malgré le contexte sanitaire, votre APE village reste toujours en activité. La chasse aux oeufs a été un franc succès.

Toute notre équipe s'est mobilisée pour offrir à vos enfants un moment de convivialité et de bonne humeur. Chaque participant est reparti avec un chocolat confectionné par l'un de nos partenaires artisan du village. Le concours du plus beau panier fait « maison » a permis aux trois gagnants de remporter un large sourire et un beau lot.

Nous tenions à vous remercier, vous Lançonnais d'avoir su respecter les gestes barrières et les contraintes liées à



la situation. C'est grâce à votre bienveillance les uns envers les autres que nous allons pouvoir continuer nos actions dans les mois à venir. Les beaux jours arrivant, nous avons différents projets en cours de préparation et nous espérons vivement pouvoir vous les proposer en extérieur. Nous comptons sur vous pour venir profiter de ces instants si privilégiés avec vos enfants !

Chers parents n'oubliez pas : si vous souhaitez apporter une suggestion, une idée, une recommandation à notre équipe sachez que vous pouvez le faire grâce aux boîtes aux lettres disposées aux entrées des écoles ou directement par mail à : apevillage@gmail.com. Nous sommes à votre écoute.



Robert BOSSI
MAÇONNERIE GÉNÉRALE DE FINITION
ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE



06 83 56 62 26
Quartier Sabouillons - 13680 - LANÇON-PROVENCE



Agenda des manifestations

Agenda

**Conférence vidéo :
L'odyssée du Bateleur**
Mercredi 5 mai, 18h30
Médiathèque du Roulage
Réservations : 04 90 42 98 30

**Exposition :
Ciel miroir des cultures**
Du 7 au 26 mai
Médiathèque du Roulage
Réservations : 04 90 42 98 30

Séance plénière CLSPDR
Mercredi 12 mai (à huis clos)
Espace Marcel Pagnol
Contact : 04 90 42 89 36

Programmation annoncée sous réserve de modification, voire d'annulation, en fonction de l'évolution des mesures liées à la crise sanitaire Covid. Toute l'info Covid sur www.lancon-provence.fr

Les Estivades des Roquilles

La Compagnie du Caramentran vous donne des nouvelles de son prochain festival de théâtre.



L'équipe, après l'annulation de son festival « Equinoxe » de mars, prépare avec enthousiasme celui de l'été, **prévu du 1er au 11 juillet**, sur le parvis de l'Espace Marcel Pagnol.

A cet effet, le tronçon de l'avenue François Mitterrand qui passe devant le site sera fermé à la circulation. Une déviation automobile sera mise en place tous les soirs au moment des représentations.

Le mois prochain, la Compagnie vous dévoilera sa programmation, toujours riche en comédies de toutes sortes : humoristiques, satiriques, contemporaines, modernes, de mœurs ... ; foisonnante également en comédiens talentueux et compagnies invitées, sans oublier les ateliers ados et adultes du Caramentran.

Les réservations débiteront à la mi-juin.

Une programmation culturelle innovante



L'accueil du public étant autorisé, les expositions ont pu être maintenues, néanmoins la réglementation actuelle ne permet pas l'organisation de conférences...

Le service propose donc désormais une solution alternative.

Depuis le début de l'année, 3 conférences ont ainsi été proposées en ligne :

- « Ce sont mes mains qui font travailler ma tête, le sculpteur César » de Sandrine Chabre, historienne de l'art.

> Diffusion le mercredi 24 février sur la page Facebook de la médiathèque

Cette conférence est toujours visible sur la page Youtube de la mairie de Lançon

- « Levons le voile sur la lumière », de Guy Willermoz, chercheur au Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives.

> Diffusion en direct le mercredi 24 mars via un lien de visioconférence

- « Baudelaire, rebelle sulfureux et poète bohème » de Calouan, traductrice, conférencière et écrivain.

> Diffusion le mercredi 21 avril sur la page Facebook de la médiathèque

Cette conférence est également visible sur la page Youtube de la mairie de Lançon.



Nous espérons vivement que les prochaines conférences pourront avoir lieu à la médiathèque en présence du public.

Suivez l'actualité de la médiathèque sur sa page Facebook et sur le site Internet de la Mairie.

Contact : Médiathèque du Roulage : 04 90 42 98 30 ; mediathequeduroulage@lancon-provence.fr



Vidéo conférence : L'odyssée du Bateleur

mercredi 5 mai, 18h30

Conférence et animation autour d'un voyage initiatique dans les lames majeures du tarot de Marseille, par Alain Régent, écrivain passionné de jeux de cartes anciens, et Bertrand Dhermy, calligraphe, enlumineur et relieur d'ouvrages.

Exposition : Ciel miroir des cultures

**du vendredi 7 au mercredi 26 mai -
Médiathèque du Roulage**

Exposition de la Bibliothèque Départementale de Prêt de Marseille, réalisée par l'Association Française d'Astronomie. L'astronomie au travers des cultures, ses représentations, les projections et les usages d'un ciel scientifique, peuplé de monstres, de dieux, écran de projection de nos croyances et de notre imaginaire.



Contact : Médiathèque du Roulage :

☎ 04 90 42 98 30 ; ✉ mediathequeduroulage@lancon-provence.fr

Ouvert au public le mardi, le mercredi et le vendredi, de 14h à 18h30 ; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

État-civil

Naissances

- Paulin BOUVET ROBLIN le 4 janvier
- Abigaëlle PASCAL le 15 janvier
- April SCHERRENS le 22 janvier
- Eva BISCARRAT PRONO le 23 janvier
- Nino PHILIPPE le 25 janvier
- Milie ETEVE le 2 février
- Lorenzo GALVANI le 4 février
- Timéo PAYEN SOUPLY le 26 février

Pacs

- Magali HIGEL et Julien GANDOLA le 1^{er} février
- Carla BONDIOLI et Bastien MONTEL le 8 février
- Camille SEVERY et Matthieu PRADIER le 10 février
- Catherine LICARI et Michel SILVE le 15 février
- Rosella SURLE et Frédéric CARBONNEL le 24 février
- Aurélie SERY et Rémy VALADE le 23 mars
- Maria TRIAY et Julian GONZALEZ le 2 avril

Décès

- Emilienne LEFRENE (100 ans) épouse LLEBA le 6 janvier
- Giuseppe FOIS (88 ans) le 16 janvier
- Pauline RODRIGUEZ (90 ans) épouse RUBI le 23 janvier
- Jacques PORTAVOCE (72 ans) le 26 janvier
- Marcel GIRAUD (71 ans) le 31 janvier
- Marguerite GREGOIRE (81 ans) le 11 février
- Pascal RASMUS (59 ans) le 18 février
- Suzanne BARRAS (92 ans) épouse SEVERY le 20 février
- Jean-Pierre TISSOT (73 ans) le 21 février
- Jean RASCLE (99 ans) le 23 février
- Guy CAHOUR (85 ans) le 17 mars
- Andrée ECKARD (89 ans) épouse NAVARRO le 24 mars
- Alexis TORMEN (50 ans) le 24 mars
- Yves THOMAS (86 ans) le 25 mars
- Bernard LEFEBVRE (90 ans) le 26 mars
- François BOUILLET (26 ans) le 31 mars
- Madeleine BOCHOT (101 ans) épouse PEROMET le 14 avril
- Claude CHABRIAIS (86 ans) le 18 avril
- Béatrix DE JESSE (90 ans) épouse JACOPS D'AIGREMONT le 18 avril

Restez connecté avec l'appli

CentoLive

Bénéficier des informations diffusées sur notre parc de panneaux lumineux directement sur votre Smartphone.

Téléchargez l'application sur l'app store et le play store (iOS et Android).



Pour rappel :

les dépôts de dossiers de mariage, Pacs, reconnaissance, se font sur rendez-vous au service Etat civil : 04 90 42 99 61

Le Trait d'Union n°11 - mai 2021
Bulletin Municipal d'Informations brèves
Éditeur : Mairie de Lançon-Provence
Place du Champ de Mars - 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 42 98 10
Directeur de publication :
Mme Julie ARIAS - Maire de Lançon-Provence
Adjoint délégué - Olivier DENIS



Rédaction, conception, photos :
Pôle communication

Impression : Imprimerie Masson
ZA les Plantades - 13113 - Lamanon
Label Imprim'Vert - papier certifié PEFC
Tirage : 4.800 exemplaires
Dépôt légal à la parution

